

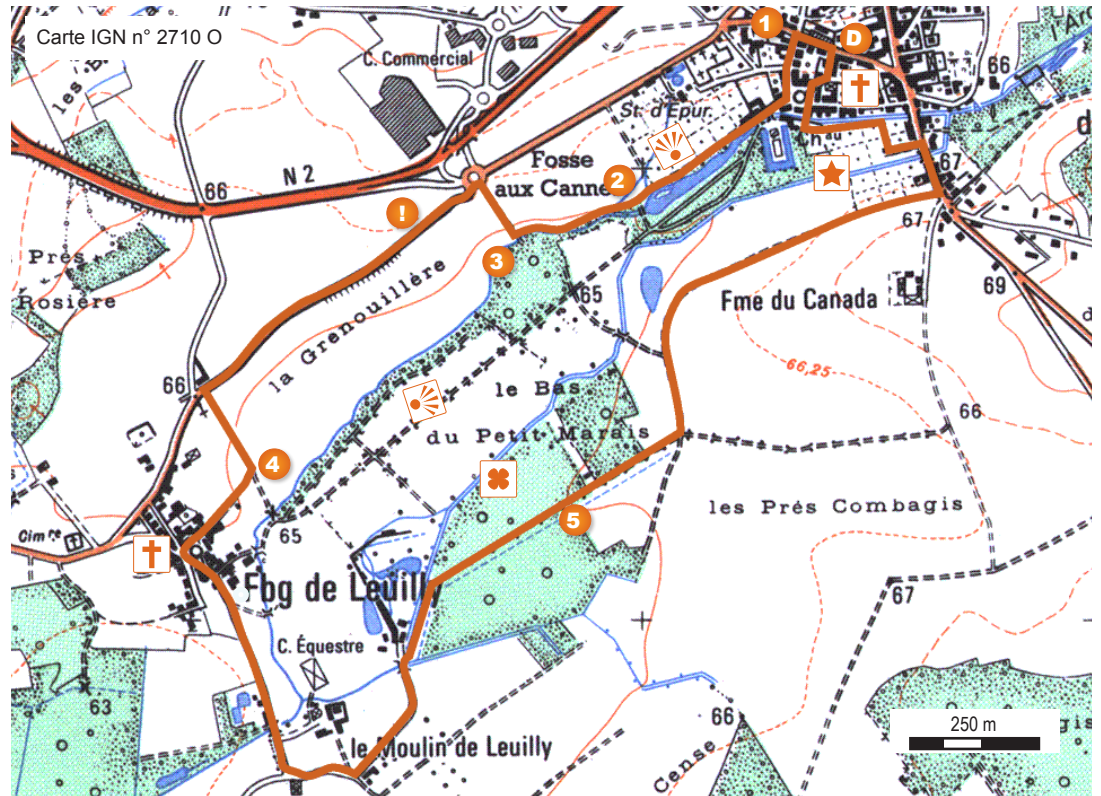


Le chemin vert

LAON



- **Durée :** 1 h 30
- **Longueur :** 5,7 km
- **Altitude mini :** 63 m
- **Altitude maxi :** 68 m
- **Difficultés :** Parcours facile avec une portion dangereuse entre 3 et 4.
- **Balisage :** Jaune et bleu



SUR LE PARCOURS

- Eglises d'Ardon (13è s.) et de Leuilly
- Château d'Ardon (18è s.) et parc
- Marais d'Ardon

À PROXIMITÉ

- Laon, ville d'Art et d'Histoire : 84 monuments classés, le plus grand secteur sauvegardé de France
- Cuve Saint-Vincent

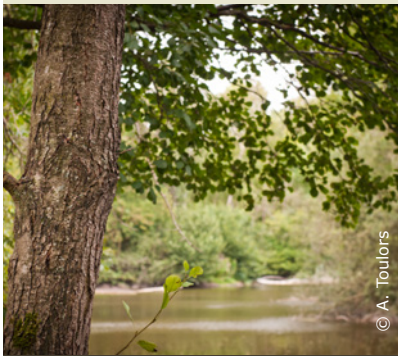
Du faubourg d'Ardon, autrefois connu pour ses bains publics, parcourez la campagne et le petit marais d'Ardon, tout en profitant de beaux points de vue sur la cité médiévale. Situé au pied de la butte de Laon, ce circuit a été réalisé par les élèves de l'école primaire d'Ardon, dans le cadre de l'opération «Un chemin, une école» à l'initiative de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Accès au départ : Dans le faubourg d'Ardon, gagner l'école primaire située rue de Semilly. Possibilité de se garer devant l'école ou un peu plus loin place d'Ardon (commerces).

- Face à l'école, se diriger vers la gauche et prendre la première rue à gauche en direction de l'église d'Ardon. Tourner le dos au portail de l'église et avancer dans la rue Lecarlier (château d'Ardon sur la gauche).
- Poursuivre sur le chemin de terre (panorama sur la butte de Laon) puis, après le dernier jardin, bifurquer à droite.
- Traverser la passerelle et suivre le courant du petit canal jusqu'à ce qu'il forme un confluent avec la rivière d'Ardon. Suivre alors le courant du ru.
- A la balise, tourner à droite puis longer le champ. Au rond-point, tourner à gauche et longer la route sur le bas-côté (prudence). Poursuivre jusqu'au calvaire de la grenouillère et tourner à gauche pour longer les maraichages.
- 200 m plus loin, tourner à droite vers le faubourg de Leuilly. Passer devant la petite église. Face à son portail, se diriger à droite vers la rue de la ferme. Après le club hippique, tourner à gauche à l'intersection devant le hangar, continuer sur le chemin goudronné et suivre la ligne téléphonique. Au croisement, continuer sur le chemin de terre.
- Poursuivre tout droit jusqu'au gros arbre puis tourner à gauche. A la route (rue Arsène Houssaye), tourner à gauche. 20 m après le pont, tourner à gauche vers l'espace Abbé Hémin, passer dans l'allée centrale. 70 m plus loin, aller vers la droite, prendre le petit chemin et passer entre les cabanes. Longer la rivière Ardon jusqu'à la troisième passerelle. Franchir cette dernière puis l'étroit passage entre deux maisons. Traverser la route, passer derrière l'église puis continuer tout droit par la petite rue pour revenir à l'école.

LES BAINS D'ARDON

D'après les archives communales de Laon (1790-1945), il s'agit de «bains d'eau froide à ciel ouvert, aménagés sur le cours de la rivière Ardon au lieu dit Berjamine». Créés en 1854, les bains sont détruits durant la Première Guerre mondiale. Ils sont remis en état et fonctionnent normalement entre 1925 et 1940. Un arrêté municipal du 6 juillet 1937 fixe le prix d'entrée à 1 franc, comme la location d'une cabine. Les bains ferment en 1951, bientôt remplacés par une piscine municipale plus «dans l'air du temps».



© A. Toulors

Un visage de Laon méconnu

INFOS TOURISTIQUES :

Office de Tourisme du Pays de Laon
Tél. 03 23 20 28 62

CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, avec l'aimable autorisation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre

UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

Signalez-le nous !



Cette fiche est extraite du site www.randonner.fr
le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur www.facebook.com/randonnee.aisne